

ARRETE N° 2021-385

Objet : Arrêté autorisant et réglementant les animations proposées dans le cadre de la manifestation « Rendez-vous aux jardins » le samedi 5 juin 2021.

Le Maire de la Ville de Brie-Comte-Robert,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et particulièrement les articles L2212-1 et 2212-2,

Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment les articles L511-1, L511-2

Vu l'arrêté préfectoral n°2021/PJI/36 portant mesures de police applicables en vue de ralentir la propagation du virus Covid 19.

Considérant qu'il convient de prendre certaines mesures afin d'assurer la sécurité des personnes et permettre le bon déroulement des animations proposées par le service Patrimoine et Développement durable le samedi 5 juin 2021 à l'occasion de la manifestation « Rendez-vous au jardins » sur le site des jardins familiaux rue de la Planchette.

ARRETE

Article 1 : l'animation « Rendez-vous aux jardins » se tiendra le samedi 5 juin 2021, de 15h00 à 21h00, chemin de la planchette dans les jardins familiaux, dans le respect des gestes barrières (port du masque, distanciation, respect des jauges et du couvre-feu).

Article 2 : Les contrevenants aux dispositions du présent arrêté seront poursuivis conformément à législation en vigueur.

Article 3 : Monsieur le Maire, Monsieur le Directeur Général des Services de la Commune de Brie-Comte-Robert, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la bonne exécution du présent arrêté.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à : Commissariat de Moissy Cramayel, Commissariat Annexe de Brie Comte Robert, centre de secours de Brie, Police municipale, Service Patrimoine et développement durable, Service communication.

Affiché sur site

Brie, le 28 mai 2021

Jean LAVIOLETTE

Maire

Conseiller Départemental



Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication
-d'un recours gracieux adressé à Monsieur le Maire – 2 rue de Verdun – 77170 Brie-Comte-Robert
-d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun – 43 rue du Général de Gaulle – Case 8630
– 77008 Melun Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr